CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

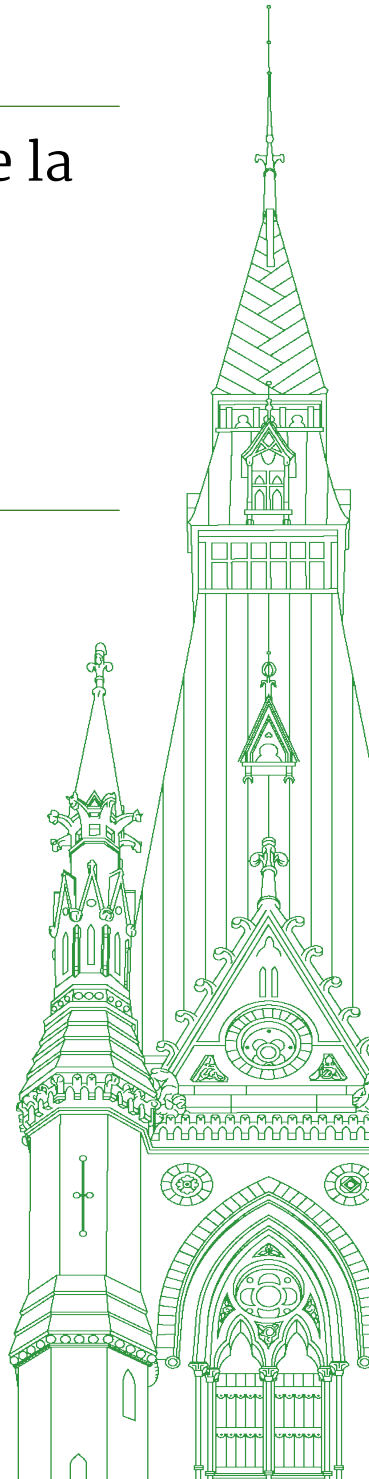
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 050

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 29 octobre 2026



Présidente : Salma Zahid

Comité permanent de la science et de la recherche

Le jeudi 29 octobre 2026

● (1530)

[*Traduction*]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 50e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes. Nous sommes réunis aujourd'hui pour entamer notre étude sur les risques et les menaces pesant sur la science et la recherche canadiennes.

Je voudrais maintenant formuler quelques observations à l'attention des témoins et des députés.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Ceux qui participent à la séance par vidéoconférence sont priés de cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro, et de mettre leur micro en sourdine lorsqu'ils ne s'expriment pas. Si vous utilisez l'application Zoom, vous pouvez sélectionner au bas de votre écran le canal d'interprétation qui vous convient parmi les suivants: le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont présents dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et sélectionner le canal souhaité.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'utiliser nos services d'interprétation, veuillez prendre un moment pour préparer votre écouteur et sélectionner à l'avance le canal d'écoute dont vous avez besoin, afin de tirer pleinement parti du temps réservé aux séries de questions.

Je vous rappelle que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence. Les députés présents dans la salle sont priés de lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Les députés qui utilisent l'application Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main » à cet effet. Le greffier et moi-même gérerons l'ordre des interventions du mieux que nous pourrons, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux quatre témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Je souhaite la bienvenue à Les Jacobs, professeur à l'Université Ontario Tech. Nous accueillons virtuellement Margaret McCuaig-Johnston, professionnelle en résidence à l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique de l'Université d'Ottawa. Nous accueillons en personne Mona Nemer, conseillère scientifique en chef du Canada. Enfin, nous accueillons Christian Sarra-Bournet, vice-recteur adjoint au développement des infrastructures et à la stratégie quantique à l'Université de Sherbrooke, par vidéoconférence.

Bienvenue à tous les témoins. Merci beaucoup d'avoir accepté de comparaître devant le Comité.

Vous disposerez tous de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux séries de questions des députés.

Nous commencerons par Mme Nemer.

Vous avez la parole, madame. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

Mona Nemer (conseillère scientifique en chef du Canada, Bureau du conseiller scientifique en chef du Canada): Merci, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, c'est toujours un plaisir de pouvoir discuter avec vous.

[*Français*]

Je vous remercie de m'offrir cette occasion de contribuer à votre étude sur les risques pour la science.

[*Traduction*]

Je me réjouis que vous examiniez les risques et les menaces qui pèsent sur la science et la recherche canadiennes.

Chaque année, le Canada investit des milliards de dollars dans la recherche et le développement. Ces investissements ont permis de bâtir un système scientifique de calibre mondial qui contribue à notre prospérité et à notre sécurité nationale. Dans un contexte d'incertitudes géopolitiques croissantes — notamment en matière de commerce international —, il devient urgent de renforcer notre souveraineté et notre résilience socioéconomique.

Nous devons redoubler d'efforts pour protéger notre recherche et notre système scientifiques, et pour transformer nos découvertes et notre propriété intellectuelle en technologies déployées à grande échelle. Cela signifie qu'il faut s'attaquer aux menaces liées à l'accès physique aux installations, à la cybersécurité, aux chaînes d'approvisionnement et à la perte de talents. Cela signifie également qu'il faut favoriser une culture scientifique qui reconnaît les risques en matière de sécurité et encourage l'adoption de ce qu'on appelle l'hygiène de base en matière de sécurité de la recherche, afin que la protection des données et de la propriété intellectuelle devienne une pratique courante chez nos chercheurs et nos innovateurs.

[*Français*]

L'hygiène de base en matière de sécurité de la recherche ne demande pas d'introduire un nouvel ensemble complexe de règles ou un régime de sécurité lourd. L'hygiène de base réfère plutôt à l'adoption de pratiques quotidiennes exemplaires et à l'instauration d'une culture permettant aux chercheurs de mieux reconnaître et gérer les risques propres à leurs travaux et à leur propriété intellectuelle, des risques qui sont amplifiés par le contexte géopolitique actuel, mais aussi par le développement fulgurant de l'intelligence artificielle en sciences.

[*Traduction*]

Le travail accompli jusqu'à présent — c'est-à-dire encourager les chercheurs et les établissements qui les soutiennent à protéger la recherche, ainsi qu'évaluer les collaborations scientifiques dans certains domaines — est important pour atténuer les risques qui se manifestent à l'échelle des projets ou des chercheurs.

Le Canada doit également s'attaquer aux risques qui se manifestent dans l'ensemble du système scientifique. Cela nécessite des interventions stratégiques dans des secteurs prioritaires afin de prévenir les défaillances systémiques. Par exemple: disposer de données et de capacités de calcul souveraines pour permettre une adoption sûre et sécuritaire de l'intelligence artificielle; développer une capacité nationale de lancement spatial pour soutenir des applications satellitaires souveraines; et disposer d'installations de production sécurisées pour les produits pharmaceutiques et biologiques essentiels afin de renforcer la résilience des secteurs de la santé et de l'agroalimentaire.

De plus en plus, les risques qui touchent les personnes et ceux qui touchent le système convergent; parfois, ils se renforcent mutuellement. Par exemple, qu'advient-il des droits de propriété intellectuelle lorsque des agents d'intelligence artificielle sont utilisés comme collaborateurs de recherche et qu'on leur confie des données exclusives? Que se passe-t-il si des données de recherche non publiées sont divulguées par l'intermédiaire de grands modèles de langage commerciaux? Il est clair que les chercheurs doivent être formés à une utilisation sûre et efficace de l'intelligence artificielle. Toutefois, il faudra aussi créer des infrastructures et des outils sûrs et sécurisés. Dans une perspective systémique, la souveraineté en matière d'intelligence artificielle, tant pour les modèles que pour les données, doit être prise en considération.

● (1535)

[*Français*]

La sauvegarde de notre recherche et de notre propriété intellectuelle dépend de l'évaluation des risques liés aux chercheurs à l'échelle du projet individuel, de l'évaluation des risques à l'échelle plus large du système scientifique, comme le risque de ne pas posséder certaines capacités et certaines infrastructures que nous contrôlons, et, bien sûr, de l'interaction entre les différents risques.

[*Traduction*]

Pour faire face à ces risques, il faut une vision stratégique commune des domaines scientifiques et technologiques essentiels à la sécurité nationale et à la souveraineté du Canada, en plus d'un changement de culture au sein de la communauté de la recherche. Il s'agit d'une responsabilité collective qui incombe aux chercheurs, aux organismes de financement, aux établissements et aux gouvernements.

La science fait partie de notre identité nationale — je dirais même de notre sécurité nationale —, et elle constitue un rempart pour notre avenir. Veillons à ce qu'elle se développe selon nos propres priorités, à ce qu'elle soit protégée et à ce qu'elle serve les intérêts de notre pays.

[*Français*]

Protéger notre capacité scientifique, notre collaboration et l'intégrité de la recherche va tous nous être bénéfique.

[*Traduction*]

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Jacobs. Vous avez cinq minutes.

Vous avez la parole, monsieur.

Les Jacobs (professeur, Université Ontario Tech, à titre personnel): Bonjour.

Je m'appelle Les Jacobs. Je suis vice-recteur à la recherche et à l'innovation à l'Université Ontario Tech, située dans l'Est de la région du Grand Toronto, qui compte environ 15 000 étudiants. C'est une université principalement axée sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole au sujet des risques et des menaces pesant actuellement sur la recherche universitaire en sciences et en technologie au Canada. Dans cette déclaration préliminaire, je me concentrerai sur la recherche universitaire, mais je serai heureux d'aborder plus en détail les programmes universitaires lors de la période des questions. De même, je ne m'étendrai pas beaucoup sur Ontario Tech, mais, là encore, je pourrai le faire quand je répondrai aux questions.

Même si je pourrais aborder aujourd'hui plusieurs questions différentes — et je note qu'une séance à huis clos sur l'intelligence artificielle suivra celle-ci —, je tiens à mettre l'accent tout particulièrement sur la baisse de la confiance du public canadien envers les universités. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de rappeler aux membres du Comité à quel point la confiance du public est essentielle au succès de notre écosystème de recherche universitaire; pourtant, à l'heure actuelle, la confiance du public envers les universités canadiennes est à son plus bas niveau, ce qui compromet notre capacité à tirer parti des nombreux progrès considérables réalisés par les scientifiques et les chercheurs canadiens au cours des 10 dernières années.

D'une certaine manière, je souligne que ce niveau de confiance du public envers les institutions publiques, historiquement bas dans une société démocratique comme la nôtre, ne constitue pas simplement un risque ou une menace, mais bien un « méta-risque » d'un tout autre ordre.

La semaine dernière, le Barreau de l'Ontario m'a décerné un doctorat honorifique en droit afin de souligner ma contribution aux domaines de la primauté du droit, des droits de la personne et de l'accès à la justice, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, pour l'ensemble de ma carrière. Dans mon discours d'acceptation prononcé lors de la cérémonie d'admission au Barreau des nouveaux avocats, qui s'est tenue à la salle Roy Thomson, j'ai souligné qu'il existe un parallèle important entre la confiance du public historiquement faible envers les universités et la confiance du public, tout aussi faible, envers les tribunaux et le système de justice.

En ce qui concerne les tribunaux et le système de justice, trop de Canadiens doutent que le système juridique soit équitable ou qu'il puisse les aider lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes juridiques de la vie quotidienne. Le conseil que j'ai donné à la nouvelle génération d'avocats qui a rejoint le Barreau de l'Ontario la semaine dernière, en m'appuyant sur mes propres recherches et mes années de travail dans le domaine des politiques publiques, était de faire entendre leur voix et d'exercer leur influence au sein de la profession juridique en créant un système de justice axé sur le client et orienté vers la résolution des problèmes, capable d'instaurer la confiance chez les Canadiens.

Je vais maintenant m'attarder un peu plus sur ce que nous devons faire pour renouveler et renforcer la confiance du public canadien envers la recherche universitaire et les organismes fédéraux qui jouent un rôle essentiel à son succès.

Je veux définir quatre grands piliers. Les universités canadiennes affichent d'excellents résultats pour trois d'entre eux.

Le premier pilier se résume ainsi: les Canadiens devraient percevoir la recherche comme étant axée sur la résolution de problèmes qui ont une certaine incidence sur leur vie quotidienne. Cela peut passer par la recherche de découverte, la recherche motivée par la curiosité, la recherche axée sur une mission ou la recherche appliquée. En réalité, je n'ai pas d'avis tranché sur la question. Certains de ces problèmes peuvent être d'ordre technique et scientifique, mais d'autres peuvent nécessiter une innovation sociale pour s'attaquer à des enjeux tels que l'itinérance, la santé mentale des jeunes ou l'acceptabilité sociale des installations nucléaires ou des centres de données d'intelligence artificielle.

Le deuxième pilier repose sur le fait que la recherche universitaire doit aujourd'hui s'appuyer sur des partenariats avec divers secteurs d'activité, des ONG, des organismes communautaires, les gouvernements fédéral et municipaux et, bien sûr, l'ensemble du secteur public ainsi que les organisations internationales. Ces partenaires sont souvent nos meilleurs ambassadeurs pour faire connaître la recherche universitaire et sa valeur.

Le troisième pilier concerne la nécessité d'assurer une forte présence des étudiants aux études supérieures dans nos programmes de recherche, en intégrant pleinement la formation et l'apprentissage au déroulement de ces programmes. Il faut souligner la présence aujourd'hui de postdoctorants, ce qui illustre bien l'importance de cette démarche. Ces deux dernières années, nous avons vu le gouvernement du Canada réaliser de nouveaux investissements historiques auprès des étudiants aux études supérieures, par l'intermédiaire des trois conseils subventionnaires et de Mitacs.

Le quatrième pilier, qui est selon moi celui dont on ne tient pas suffisamment compte, consiste à intégrer à grande échelle les étudiants du premier cycle dans les activités de recherche universitaires. Cela leur offrirait des occasions d'apprentissage uniques et leur permettrait de collaborer avec des partenaires de recherche. C'est sur ce quatrième pilier que, selon moi, nous présentons des lacunes, surtout par rapport à certains autres pays, comme les universités techniques en Allemagne et aux Pays-Bas.

● (1540)

Lorsque les citoyens ont des liens directs avec les universités, que ce soit en tant qu'étudiants, parents ou autres proches, c'est le plus souvent par l'intermédiaire des étudiants du premier cycle. Le Canada compte environ 1,5 million d'étudiants du premier cycle. Pour bon nombre de ces citoyens, la recherche universitaire reste une boîte noire — quelque chose de lointain et d'inconnu.

Si nous voulons renforcer la confiance du public dans la recherche universitaire, il semble essentiel d'offrir davantage de possibilités aux étudiants du premier cycle. C'est ainsi que nous ferons comprendre à une grande partie du public la valeur et l'importance de la recherche universitaire dans les domaines scientifique et technologique. Or, nos investissements directs dans les programmes de recherche subventionnés sont étonnamment faibles.

La présidente: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît? Votre temps est écoulé.

Les Jacobs: Oui, j'arrive à la fin.

Le programme phare des Bourses de recherche de 1er cycle ne permet de former qu'environ 3 500 étudiants par année. Mitacs arrive à peu près à égalité.

Pourquoi investir maintenant? La baisse de la confiance du public canadien envers les universités confère, à mon avis, une nouvelle urgence à la situation. Il faut accroître la participation des étudiants du premier cycle à la recherche universitaire afin de remédier à cette crise.

La présidente: Merci. Vous pourrez peut-être aborder d'autres points lors des rondes de questions, car votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme McCuaig-Johnston.

Vous avez la parole. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

Margaret McCuaig-Johnston (professionelle en résidence, Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, Université d'Ottawa, à titre personnel): Merci, madame la présidente. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir être là en personne avec vous.

J'ai eu le privilège de travailler dans la fonction publique canadienne pendant 37 ans, principalement dans les domaines des politiques, des programmes et du financement en sciences et en technologie. Dans mon dernier poste avant de prendre ma retraite en 2012, j'occupais le poste de vice-présidente à la direction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, ou CRSNG.

Je me suis jointe à l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique de l'Université d'Ottawa en tant que professionnelle en résidence il y a 14 ans, et j'y écris depuis sur le système d'innovation de la Chine. J'ai commencé à constater de nombreux problèmes lorsque Xi Jinping a mis en place une politique d'innovation autochtone axée sur l'appropriation des technologies occidentales pour en faire des technologies chinoises: l'intégration du développement technologique militaire et civil, les technologies chinoises dans l'Arctique, le nombre de professeurs militaires chinois dans les universités canadiennes, et les nombreux problèmes rencontrés par les entreprises technologiques canadiennes avec leurs coentreprises en Chine.

Certains des risques qui découlent de tout cela ont posé de réels problèmes aux universités canadiennes et au gouvernement canadien, sur le plan des politiques publiques. En 2020, j'ai été très heureuse de constater que le CRSNG avait élaboré une liste de vérification très conviviale à l'intention des professeurs, leur indiquant comment se protéger contre l'appropriation de leur propriété intellectuelle par la Chine.

Toutefois, beaucoup de choses ont continué de passer inaperçues. Je tiens à rendre hommage à Bob Fife et à Steve Chase pour les avoir mises au jour, notamment un laboratoire d'apprentissage machine à l'Université York financé par iFlytek. Les responsables de ce laboratoire provenaient de l'Université nationale de technologie de défense, une institution placée sous l'autorité de la Commission militaire centrale chinoise. iFlytek est l'entreprise qui utilise la technologie de reconnaissance vocale à l'encontre des Ouïghours. Tous les Ouïghours doivent enregistrer leur voix sur l'équipement d'iFlytek avec différentes intonations afin que la police puisse identifier qui parle au téléphone lors de n'importe quelle conversation. L'Université Queen's recevait également du financement d'iFlytek.

M. Fife et M. Chase ont consacré un autre reportage à la signature d'un protocole d'entente entre l'Université de l'Alberta et HKAI Lab, en vue d'un partenariat stratégique. HKAI Lab est financé par Alibaba et SenseTime, une entreprise d'intelligence artificielle basée à Pékin qui figure sur la liste noire du gouvernement américain en raison de son rôle de surveillance dans la répression des Ouïghours au Xinjiang. Ils ont également réalisé un reportage sur Huawei, qui vendait secrètement son équipement 5G à Telus à prix réduit avant même que le gouvernement n'ait pris la décision d'autoriser ou non l'accès de Huawei à nos réseaux 5G. Telus a tout de même procédé à leur installation, et elle s'est défendue en disant: « Vous ne nous avez pas dit de ne pas le faire. »

Toutes ces affaires ont directement contribué à la mise en place du nouveau processus de contrôle de sécurité nationale pour les projets du CRSNG, annoncé par le gouvernement en 2021. Les deux tiers des premiers projets soumis à ce contrôle ont été rejetés. Cette mesure a ensuite été étendue aux Instituts de recherche en santé du Canada et au Conseil de recherches en sciences humaines dans le cadre d'une initiative tripartite. On peut comprendre que de nombreux chercheurs ne souhaitaient pas voir leurs projets tomber à l'eau. Ils étaient reconnaissants du financement chinois accordé à leurs travaux. En fin de compte, la plupart des projets ont pu se poursuivre. Le système fonctionne comme il se doit.

En 2023, M. Fife et M. Chase ont révélé que plus de 50 universités canadiennes avaient établi des partenariats avec l'Université nationale de technologie de défense, la principale source de R-D technologique pour l'Armée populaire de libération. Une fois de plus, le gouvernement a réagi rapidement et a dressé une liste d'universités et d'instituts en Chine, en Russie et en Iran qui seraient interdits de collaboration avec les chercheurs canadiens bénéficiant d'un financement fédéral.

L'intervention rapide du gouvernement dans chaque cas a doté notre pays d'un système de sécurité en matière de recherche que j'ai souvent qualifié de norme d'excellence à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons pas faire marche arrière maintenant que nous avons établi un partenariat stratégique. Je suis d'accord avec Mona Nemer sur tous les points de son discours. Hier seulement, les États-Unis ont interdit les importations provenant de BGI Genomics, car sa technologie est produite par du travail forcé ouïghour. BGI et Huawei n'ont pas renoncé à leur présence au Canada. Elles sont présentes sur les campus et au-delà. Quelques professeurs se sont même vantés d'avoir contourné les règles.

C'est un problème complexe auquel il faut s'attaquer, et j'ai hâte d'en discuter aujourd'hui.

Merci.

● (1545)

La présidente: Merci.

Le dernier témoin que nous entendrons est M. Sarra-Bournet.

Vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Vous avez la parole.

[*Français*]

Christian Sarra-Bournet (vice-recteur adjoint au développement des infrastructures et à la stratégie quantique, Université de Sherbrooke): Merci, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à cette étude sur les risques et les menaces pesant sur la science et la recherche canadiennes.

Je m'appelle Christian Sarra-Bournet, et je suis vice-recteur adjoint au développement des infrastructures et à la stratégie quantique de l'Université de Sherbrooke.

D'abord, je vais dire quelques mots sur l'Université de Sherbrooke. Nous figurons parmi les 15 plus grandes universités de recherche au Canada, et nous sommes particulièrement reconnus pour notre approche partenariale. Nous sommes également reconnus à l'échelle internationale pour notre écosystème quantique et pour nos forces en recherche biomédicale. Il s'agit de deux secteurs d'importance stratégique pour le Canada, tant sur le plan économique que pour certaines applications liées à la sécurité nationale.

C'est notamment pour cette raison que les défis de sécurité de la recherche nous interpellent directement. À nos yeux, la sécurité de la recherche est essentielle: elle protège les personnes, les connaissances, les infrastructures et le potentiel d'innovation du Canada. Toutefois, elle doit être mise en œuvre de façon ciblée et proportionnée dans le respect de la liberté universitaire, de la collaboration scientifique et de l'ouverture qui constituent les fondements de la recherche universitaire.

Permettez-moi maintenant d'illustrer cette réalité à partir de notre expérience dans le domaine des sciences et technologies quantiques. Comme vous le savez, les technologies quantiques figurent parmi les domaines de recherche sensibles désignés par le Canada, qui a aussi imposé des contrôles à l'exportation sur certaines technologies de calcul quantique, étant donné leur importance pour la sécurité nationale et leur potentiel économique, qui se chiffre en milliers de milliards de dollars. Grâce à des décennies d'investissements soutenus en recherche fondamentale, en formation de talents et en innovation, le Canada occupe aujourd'hui une position enviable dans ce secteur. Nous figurons parmi les cinq principaux pôles quantiques au monde et, selon Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le Canada compte aujourd'hui une centaine d'entreprises dans ce domaine.

Aujourd'hui, la quantique se trouve à un moment charnière. Les investissements à l'international s'accélèrent et les avancées en recherche et en développement sont remarquables, mais plusieurs défis scientifiques et technologiques doivent encore être relevés. Ces prochaines avancées dépendront de la recherche fondamentale, de la circulation internationale des connaissances et de la capacité des chercheurs et des entreprises canadiennes à collaborer avec les meilleurs partenaires partout dans le monde.

Les universités ont donc un rôle déterminant à jouer. Toutefois, nous devons avancer avec lucidité. Nous savons que les connaissances et le savoir-faire canadiens sont convoités. La véritable question devient donc la suivante: comment favoriser la collaboration scientifique internationale et attirer les meilleurs talents tout en protégeant nos intérêts stratégiques?

Premièrement, le Canada doit garder ouvertes les portes de la collaboration internationale en recherche. Dans un contexte géopolitique en constante évolution, les partenariats de confiance doivent être cultivés et diversifiés. La solution n'est pas de fermer les portes et d'espérer gagner la course à l'innovation en vase clos. Au contraire, le Canada doit approfondir sa collaboration avec ses partenaires de confiance, notamment en Europe, par l'entremise d'initiatives comme Horizon Europe, ainsi qu'au sein de grands projets scientifiques internationaux. Cette collaboration doit toutefois s'appuyer sur une évaluation adéquate des risques et sur des mécanismes de protection efficaces, tout en assurant une agilité qui nous permet de nous adapter à un contexte changeant. Protéger la recherche ne signifie pas de l'isoler.

Deuxièmement, pour assurer la souveraineté technologique, le Canada doit avoir le courage de réaliser ses ambitions. Dans des secteurs stratégiques comme les sciences et les technologies, même si nous sommes dans le peloton, aujourd'hui, il y a un risque réel d'être laissé derrière. Notre objectif doit être de consolider nos forces existantes en recherche-développement ensemble, avec nos partenaires industriels et le gouvernement, pour développer une vraie industrie quantique. Ça signifie soutenir la croissance des entreprises canadiennes, retenir les talents, développer les infrastructures nécessaires et consolider les chaînes de valeur complètes ici même, au Canada, notamment en Estrie. Ça signifie également adopter des stratégies en matière de propriété intellectuelle adaptées aux réalités des sciences et technologies quantiques et investir à la hauteur de nos ambitions. En bref, il faut assurer que les découvertes réalisées au Canada profitent d'abord aux Canadiens et aux Canadiennes.

Troisièmement, il faut donner aux chercheurs et aux établissements les moyens de prendre des décisions éclairées. Le volet consacré à la sécurité de la recherche du Fonds de soutien à la recherche a permis à l'Université de Sherbrooke et aux autres universités de mettre en place des stratégies institutionnelles robustes et de soutenir l'application des lignes directrices fédérales. Ce financement est indispensable. Toutefois, l'enveloppe actuelle ne couvre qu'une partie des coûts réels assumés par les établissements. Nous recommandons donc au gouvernement fédéral de l'ajuster à l'évolution des besoins et d'en élargir l'accès, afin de renforcer la sécurité de l'ensemble de l'écosystème canadien de recherche. Nous appuyons également les initiatives qui favorisent l'échange d'informations, la transmission de bonnes pratiques et la réduction des chevauchements entre les établissements.

Permettez-moi de conclure mon intervention avec un mot sur les projets de recherche-développement liés à la sécurité nationale. Les universités comme l'Université de Sherbrooke apprécient les particularités nombreuses associées à ces projets. La mise en place d'environnements de recherche sécurisés va bien au-delà des mesures habituelles de sécurité de la recherche. Ces environnements exigent notamment des habilitations de sécurité, des installations adaptées, de l'équipement spécialisé et des processus de conformité exigeants. Pour promouvoir la pleine participation des universités à ces projets stratégiques, il sera nécessaire d'assurer que les coûts associés à ces exigences sont pleinement reconnus et financés dans le cadre des ententes de recherche et des programmes concernés.

Pour conclure, je dirais que la sécurité de la recherche est une responsabilité collective. Pour réussir, le Canada devra conjuguer vigilance, collaboration, innovation et investissement soutenu.

● (1550)

Nous devons protéger ce qui fait notre force en préservant l'ouverture qui a permis à notre système de recherche de devenir l'un des meilleurs au monde. L'Université de Sherbrooke est prête à poursuivre sa collaboration avec le gouvernement fédéral et l'ensemble des partenaires du milieu afin de bâtir un cadre à la fois efficace, cohérent et propice à l'excellence scientifique.

Merci.

[*Traduction*]

La présidente: Merci.

Sur ce, nous allons maintenant entamer notre première ronde de questions, d'une durée de six minutes par membre. Nous commencerons par M. Baldinelli.

Vous disposez de six minutes. Vous avez la parole.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Madame Nemer, c'est un plaisir de vous accueillir à nouveau parmi nous. Je vous remercie de toujours répondre à l'appel de ce comité.

Aujourd'hui, nous entamons une nouvelle étude sur les risques et les menaces pesant sur la science et la recherche canadiennes. Nous savons à quel point la science et la recherche sont importantes pour la croissance économique et la prospérité du Canada. Elles sont au cœur de tout ce que nous faisons pour faire progresser nos vies et améliorer notre qualité de vie et notre niveau de vie. Je crois que vous l'avez très bien dit: la recherche fait partie intégrante de notre identité nationale et de notre sécurité nationale. Voilà pourquoi elle est également vulnérable et confrontée à des menaces d'espionnage et d'ingérence de la part d'États étrangers qui tentent d'infiltrer notre système de recherche, de copier notre travail et de dérober nos talents et notre propriété intellectuelle pour servir leurs propres intérêts au détriment de ceux du Canada.

Cela tombe plutôt à point aujourd'hui que le premier ministre ait annoncé « Le Plan pour un Canada plus fort », la première stratégie nationale de sécurité depuis plus de 20 ans. Étonnamment, ce document ne compte que 13 pages. En fait, le communiqué de presse du premier ministre ne fait que quatre pages, et cela représente près d'un tiers de la longueur totale de la stratégie. Le mot « science » n'apparaît pas une seule fois dans ce document stratégique. Cela vous préoccupe-t-il?

● (1555)

Mona Nemer: Cela ne me préoccupe vraiment pas, et je vais vous expliquer pourquoi. C'est parce qu'il va de soi que, dans chacun des secteurs essentiels, la science et la technologie — car on peut les regrouper — sont sous-entendues. Qu'il s'agisse des produits pharmaceutiques et biotechnologiques, de la sécurité alimentaire, des minéraux critiques ou de l'énergie — pour n'en citer que quelques-uns —, on part du principe que la science et la technologie sont incluses.

Tony Baldinelli: Y compris le volet recherche...?

Mona Nemer: C'est là la difficulté.

Tony Baldinelli: Je parle du volet de la recherche canadienne.

Mona Nemer: Oui, c'est là tout le défi: veiller à prendre en compte l'ensemble du processus, depuis la découverte... Si nous voulons être souverains, il faut que ce soient nos technologies et notre propriété intellectuelle qui soient produites au Canada.

Tony Baldinelli: Je suis tout à fait d'accord.

Mona Nemer: Nous devons veiller, lors de la mise en œuvre de la stratégie, à ce que ce soit bien compris par tout le monde.

Tony Baldinelli: Compte tenu de votre rôle de conseillère scientifique en chef du Canada, le gouvernement du Canada a-t-il sollicité l'avis et les commentaires de votre bureau au sujet de ce document stratégique?

Mona Nemer: Pas pour l'ensemble de la stratégie, mais pour certains des secteurs essentiels, oui. J'ai beaucoup contribué à l'aspect pharmaceutique. J'ai souligné l'importance de la sécurité alimentaire. Oui, je peux dire que j'ai été consultée.

Tony Baldinelli: Encore une fois, merci d'être avec nous.

Je me tourne maintenant vers Mme McCuaig-Johnston.

Merci d'avoir accepté de témoigner devant notre comité une fois de plus.

J'aimerais revenir sur certains des témoignages que vous nous avez fournis en avril 2026. Vous avez mentionné que toute entreprise ou tout individu en Chine est tenu d'espionner pour le compte de Pékin si on le lui demande. Cette politique s'applique-t-elle aux ressortissants chinois vivant à l'étranger ou dans d'autres pays, comme le Canada?

Margaret McCuaig-Johnston: Ce n'est pas une question très claire.

Vous faites référence à l'article 7 de la loi chinoise sur le renseignement national. Pour les ressortissants chinois résidant au Canada, qui ne sont pas Canadiens, oui, cette loi s'applique certainement à eux. Dans le cas des Canadiens d'origine chinoise, l'État chinois tente, en se montrant très amical, de les rallier à sa cause pour qu'ils aident la mère patrie. C'est très souvent dans ce contexte que l'on constate des choses comme le détournement d'information vers Pékin ou la compromission de la sécurité des recherches. Il peut s'agir d'un Canadien d'origine chinoise qui cherche simplement à aider la mère patrie.

J'ai déjà observé ce phénomène: des représentants chinois et un conseiller scientifique à l'ambassade qui se montrent très courtois, aimables et agréables. Cela fait partie de leur mission: amener les ressortissants chinois résidant au Canada à leur prêter main-forte.

Tony Baldinelli: Serait-ce l'une des raisons pour lesquelles... Si on revient à l'article du *Globe and Mail*, celui-ci précise que Claire Zhang est la stagiaire canadienne accusée d'espionnage au siège de l'OTAN en Belgique en avril dernier. Un article du *Globe and Mail* vous cite; vous avez dit qu'il était possible que Mme Zhang, qui avait « déjà occupé de nombreux postes aux responsabilités croissantes, n'ait pas fait l'objet d'une vérification aussi approfondie qu'elle aurait pu l'être autrement ». Selon cet article, vous avez ajouté que, depuis l'entrée en fonction du premier ministre, les organismes de sécurité canadiens « ont été mis à rude épreuve par les compressions budgétaires et par les nombreux contrôles de sécurité à effectuer pour les nouveaux employés devant occuper des postes sensibles ».

S'agit-il d'une défaillance de nos processus de contrôle de sécurité, en plus de l'existence de ces lois du gouvernement chinois qui lui permettent de profiter de certaines situations au Canada?

● (1600)

Margaret McCuaig-Johnston: C'est une combinaison de ces deux choses. En fait, j'ai la stratégie nationale de sécurité sous les yeux. À la toute fin, on y parle de l'importance des autorisations de sécurité; le gouvernement en a donc certainement tenu compte. Cela rejoint également ce qu'a dit Mme Nemer quant à la nécessité de redoubler d'efforts pour assurer la sécurité de nos recherches.

Les Chinois ont une tactique qui consiste à se hisser à des postes de plus en plus centraux et stratégiques au sein de n'importe quelle organisation. On s'en rend compte avec le recul, en observant leur parcours au fil du temps. Il y a eu le cas de Haiyan Zhang au début des années 2000. Je l'ai connue lorsqu'elle était journaliste à Xinhua. Elle a fini par se placer à Industrie Canada, puis dans la salle du Cabinet. Je l'ai vue dans la salle du Cabinet. Je me suis dit: « Bon sang, qu'est-ce qu'elle fait là? » Il s'avère qu'elle avait obtenu un poste au Bureau du Conseil privé. Elle a été congédiée lorsque le SCRS s'est rendu compte, après une enquête approfondie, qu'elle n'aurait jamais dû travailler là.

Les autorisations et les contrôles de sécurité sont très importants.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Noormohamed, qui disposera de six minutes.

Vous avez la parole.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à nos témoins.

Madame Nemer, c'est toujours un plaisir de vous voir. Je vous remercie de nous consacrer autant de temps et de faire preuve d'autant de générosité à notre égard.

J'aimerais revenir sur une question que nous avons déjà abordée, c'est-à-dire du danger que représentent pour la recherche au Canada la montée du discours antiscientifique, la remise en question de la science et la tendance à transformer les résultats des travaux scientifiques en outils de débat politique, comme si les scientifiques travaillaient au service du gouvernement.

Quand la science est tournée en ridicule, que les scientifiques sont pris pour cible et que, surtout, des politiciens contestent les données probantes sans faits ni preuve et qu'ils utilisent les médias sociaux pour attaquer les scientifiques, quelles répercussions cela a-t-il sur le milieu de la recherche dans un pays? Quelles ont été, jusqu'à maintenant, les conséquences d'un tel climat pour la science et la recherche dans notre pays?

Mona Nemer: Mes collègues en ont déjà parlé, mais j'ajouterais quelques mots. À mon avis, c'est carrément dangereux. Je ne pense pas que le mot soit trop fort lorsqu'il est question de la montée du discours antiscientifique. Les données indiquent que la méfiance envers la science s'accompagne souvent d'une méfiance envers les institutions en général. À partir de là, ce n'est plus seulement la science qui en souffre. La démocratie et la cohésion sociale sont elles aussi menacées.

Je pense qu'il faut laisser la science faire son travail et la politique faire le sien. Bien sûr, les gouvernements devraient s'appuyer sur les données scientifiques lorsqu'ils prennent des décisions, tout en tenant compte d'autres considérations, comme les aspects juridiques. Cela dit, lorsque la science devient politisée, personne n'y gagne. Même lorsque la politisation semble favoriser la science dans l'immédiat, les conséquences à long terme sont rarement positives. Tôt ou tard, elle finit par en subir les conséquences.

Taleeb Noormohamed: Selon vous, est-ce que ce climat a amené certaines personnes à hésiter à demander certains financements ou à s'exprimer publiquement à titre d'experts?

Monsieur Jacobs, j'aimerais vous entendre sur ce point. Est-ce une tendance que vous constatez, et est-ce qu'elle vous préoccupe?

Les Jacobs: Oui. J'ai d'ailleurs un exemple précis en tête.

Je pense notamment à Barbara Perry. Elle est professeure, récipiendaire de l'Ordre du Canada et spécialiste des discours haineux. Chaque fois qu'elle participe à une entrevue publique, elle reçoit une quantité incroyable de critiques sur les médias sociaux, même si son approche est généralement très peu partisane. Son cas est parlant, mais il est loin d'être unique.

● (1605)

Taleeb Noormohamed: À mon avis, quiconque se préoccupe de la qualité de la recherche et de la capacité des chercheurs à exercer leur métier devrait également se préoccuper de leur sécurité.

Selon vous, comment pouvons-nous recentrer le débat dans ce pays? Mme Nemer a soulevé un point très important lorsqu'elle a parlé de la nécessité de dépolitiser la science. Comment pouvons-nous mieux sensibiliser le public à l'importance de s'appuyer sur des faits plutôt que sur des affirmations sans fondement? Comment départager la vérité de la fiction?

Comment peut-on encourager les gens à aller à la source, à regarder les données et la recherche elles-mêmes, plutôt qu'à accepter d'emblée ce qu'un politicien affirme sur les médias sociaux?

Les Jacobs: Pendant longtemps, au Canada, nous avons tenu pour acquises la confiance du public envers les institutions et leur acceptabilité sociale. Cela explique en partie la comparaison que je faisais. Pour ma part, la plupart de mes recherches portent sur les tribunaux et le système de justice. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'importantes institutions publiques qui font face à un recul de la confiance du public. Rétablir cette confiance exige une démarche intentionnelle.

Même si la plupart des personnes ici comprennent assez bien le fonctionnement de la recherche universitaire, ce n'est pas nécessairement le cas du grand public. Je crois qu'il est essentiel de favoriser la participation du public afin qu'il puisse constater les résultats de la recherche au fur et à mesure.

Taleeb Noormohamed: Je reviendrai au prochain tour.

Merci.

La présidente: Sur ce, nous allons passer à M. Blanchette-Joncas, pour six minutes.

Allez-y.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Ma première question est pour vous, madame la conseillère scientifique en chef du Canada: est-ce qu'aujourd'hui, le gouvernement fédéral prend des décisions toujours basées sur la science, selon vous?

Mona Nemer: Par décisions, voulez-vous parler de l'adoption des lois?

Maxime Blanchette-Joncas: Je parle des grands dossiers en général.

Est-ce que la science est toujours au cœur des grandes décisions de l'actuel gouvernement du Canada?

Mona Nemer: Il est vraiment difficile de répondre à la question de manière abstraite, parce qu'évidemment, les données scientifiques doivent faire partie d'un ensemble qui inclut les considérations légales, les considérations socioéconomiques, les considérations idéologiques, entre autres. Finalement, il est question de l'évaluation des risques et des choix politiques à faire dans une démocratie. Donc, oui, je crois que les éléments scientifiques font partie de la discussion.

La question de savoir si c'est ça qui l'emporte, ce n'est pas toujours évident.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Dans son dernier budget, le gouvernement a annoncé des compressions budgétaires dans plusieurs ministères, notamment dans le ministère qui encadre la recherche scientifique. Cette compression s'élevait à 2 %, au total.

Est-ce qu'il y a eu des compressions au Bureau de la conseillère scientifique en chef?

Mona Nemer: Oui. Nous avons eu les mêmes compressions budgétaires que les autres organismes scientifiques, malheureusement.

Maxime Blanchette-Joncas: Quand le gouvernement fait des compressions budgétaires au Bureau de la conseillère scientifique en chef et dans ses ressources, selon vous, est-ce que ça envoie un message au public de renforcement ou de diminution de l'importance de la science?

Mona Nemer: L'approche qui a été prise a été de faire des compressions budgétaires un peu partout en se disant que c'est plus équitable. Si vous me demandez si j'aurais procédé de cette façon, il n'est pas évident de répondre que je l'aurais fait comme ça. C'est peut-être plus complexe de mettre en œuvre des compressions budgétaires plus stratégiques.

Toutefois, je dois quand même dire que les compressions budgétaires ont été de 15 % en général, mais le secteur de la science et de la recherche n'a eu que 2 % de réduction. Donc, c'est quand même une certaine consolation. C'est le seul secteur, à part la défense, où il y a eu des compressions vraiment plus faibles que dans les autres secteurs.

● (1610)

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord. Je retiens qu'il y a eu des compressions.

J'aimerais maintenant aborder le sujet des grandes décisions du gouvernement. Dernièrement, le gouvernement a proposé le projet de loi C-39, Loi visant à bâtir un Canada fort et la modification de la Loi sur l'évaluation d'impact, que vous connaissez très bien et que vous travaillez à renforcer depuis les cinq dernières années. Le gouvernement va pouvoir désigner des zones d'intérêt prioritaires et nationales pour permettre de contourner la Loi sur l'évaluation d'impact ou de la modifier.

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet. Est-ce que vous avez été consultée sur la modification de la Loi sur l'évaluation d'impact pour les grands projets d'intérêt national?

Mona Nemer: Je ne suis pas consultée pour l'élaboration de la législation, ça, c'est sûr.

Je vais quand même faire quelques remarques.

Premièrement, je crois que nous voulons tous pouvoir construire des choses et aller plus vite, mais ça n'empêche pas de faire une analyse scientifique rigoureuse de tous les projets. J'espère que nous allons réussir à changer cette espèce de dogme selon lequel la science est un empêcheur de tourner en rond. La science ne va pas nous empêcher de faire un projet; elle va nous informer sur des choix que nous allons faire et sur des mesures pour mitiger les choses. Je pense qu'il y a toujours des preuves scientifiques importantes à considérer. Même quand on décide quand même d'aller de l'avant, je crois qu'il faut faire très attention quand on parle de certains dommages irréversibles. S'il y a des preuves ou si des gens amènent cette possibilité, je crois que ça mérite une étude sérieuse parce que ce qui est irréversible est irréversible. La science nous donne aussi des pistes de solutions. Il s'agit peut-être de changer le tracé ici ou ailleurs; la science ne dit pas oui ou non. Donc, la science peut toujours nous aider.

Deuxièmement, quand on a des projets, que ce soit de grands ou de petits projets, on n'a pas l'habitude d'apprendre de ces projets. Par exemple, il y a eu les projets autour de la COVID-19. Il s'agit d'avoir une approche scientifique, c'est-à-dire de dire qu'on va collecter telle ou telle donnée et qu'on va faire tel ou tel suivi. Si ça n'aide pas pour ce projet, ça va aider pour d'autres projets.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous jugez que votre expertise aurait dû être sollicitée, notamment pour modifier certains projets de loi, comme le projet de loi C-5, ou le projet de loi C-39, que je viens de vous donner en exemple?

Mona Nemer: Encore une fois, je dois dire que je ne suis pas trop mêlée à l'élaboration de la législation.

Ce que j'espère, c'est que, dans la mise en œuvre de la loi, je vais quand même pouvoir aider dans certains secteurs, comme je vous ai dit, pour qu'on s'assure au moins d'avoir une approche scientifique pour ces projets.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Je reviens sur un autre sujet. Vous avez travaillé sur l'intégrité scientifique. Votre bilan indique qu'en 2025, 21 des 25 ministères et organismes concernés n'avaient pas encore mis en œuvre leur plan pour vérifier l'efficacité de leur politique d'intégrité scientifique.

Est-ce que vous savez combien de ministères et d'organismes ont corrigé cette lacune depuis?

Mona Nemer: Il n'y a pas eu beaucoup de mouvement. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a quand même 25 organisations sur 25 qui ont une politique scientifique, un plan, mais il faut se demander si ça marche. Quel est le suivi de tout ça? C'est encore un sujet de discussions en cours.

Je dois aussi ajouter que nous avons fait une mise à jour de notre plan d'intégrité scientifique pour inclure la sécurité de la recherche et l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

[*Traduction*]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous allons commencer notre deuxième série de questions avec M. Ho, pour cinq minutes.

La parole est à vous.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adressent à Mme McCuaig-Johnston.

Dans son dernier budget, le gouvernement libéral a annoncé un investissement de 1,7 milliard de dollars de fonds publics afin d'attirer au Canada des chercheurs étrangers, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique, de la biotechnologie et des technologies de défense. Ayant été vice-présidente exécutive du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, vous comprenez bien comment sont accordés les fonds fédéraux destinés à la recherche.

Étant donné que la citoyenneté canadienne n'est pas une exigence dans le cadre de cette initiative, dans quelle mesure les mesures de protection permettent-elles, selon vous, de repérer les candidats qui cacheraient des sources de financement, des obligations ou des affiliations étrangères avant l'octroi de fonds fédéraux et l'accès à des installations de recherche canadiennes?

Margaret McCuaig-Johnston: Si je ne me trompe pas, cette initiative est surtout tournée vers les États-Unis, puisque beaucoup de chercheurs là-bas envisagent maintenant de s'installer au Canada pour diverses raisons. Je ne suis pas particulièrement préoccupée par leurs motivations. Je pense qu'il faut éviter de multiplier les formalités et plutôt miser sur de bonnes pratiques ainsi que sur une gestion adéquate des risques tout au long du processus d'évaluation des candidats.

Je sais que les trois organismes ont mis en place un système complet, et je suis entièrement satisfaite. Comme je l'ai déjà dit, il fait figure de modèle à l'échelle mondiale.

Selon moi, le principal défi concerne les avenues parallèles qu'empruntent certains professeurs dans des secteurs technologiques sensibles. Je pense notamment à ceux qui créent une entreprise à l'extérieur du milieu universitaire pour y poursuivre leurs projets.

● (1615)

Vincent Ho: Si les mécanismes de protection ne fonctionnent pas, comment pouvons-nous être certains que les contribuables canadiens ne financeront pas, par l'entremise de nos subventions, de nos laboratoires et de nos équipements, des recherches qui servent les intérêts stratégiques d'États étrangers plutôt que ceux du Canada?

Margaret McCuaig-Johnston: Peut-être, si le chercheur choisit de retourner dans son pays d'origine. Cela dit, le but est précisément de le convaincre de rester au Canada. C'est un programme extrêmement intéressant, et je pense que des Américains le considèrent très sérieusement.

Vincent Ho: D'après votre expérience au CRSNG, quelles vérifications sont normalement effectuées avant l'octroi d'un financement afin de détecter d'éventuels risques d'ingérence étrangère? Je veux m'assurer que des fonds publics ne soient pas accordés par inadvertance à des chercheurs, qu'ils soient étrangers ou canadiens, qui entretiennent des liens avec des acteurs étrangers ou qui servent les intérêts d'un gouvernement étranger.

Margaret McCuaig-Johnston: C'est une bonne question.

À ma connaissance, le processus d'évaluation préalable des demandes de subvention comprend déjà une analyse des risques. Toutefois, le député Ho soulève la question des liens entre certains nouveaux chercheurs et des organismes comme la Defense Advanced Research Procurement Agency des États-Unis. Je dois dire que, s'il était question de liens semblables avec des organismes chinois, je serais la première à tirer la sonnette d'alarme.

À mon avis, c'est un aspect du programme qu'ils voudront examiner de très près.

Vincent Ho: Supposons qu'il ne s'agisse pas de chercheurs venant des États-Unis, mais plutôt de chercheurs provenant de pays hostiles au Canada qui pourraient tout de même obtenir du financement selon les règles actuelles.

Margaret McCuaig-Johnston: Je pense que le processus de sélection actuellement utilisé par les conseils subventionnaires est assez efficace pour repérer, du moins dans le cas de la Chine, les affiliations avec des universités et des instituts de recherche militaires. À mon avis, la même approche pourrait certainement être appliquée à l'évaluation de tout professeur provenant de Chine qui présenterait sa candidature dans le cadre d'un programme comme celui-ci.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Rana, pour cinq minutes.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins du temps précieux qu'ils nous consacrent.

Monsieur Jacobs, les établissements n'ont pas tous la même capacité lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité de la recherche. Ce mois-ci, le gouvernement a annoncé l'octroi de près de 25 millions de dollars à 51 établissements par l'entremise du Fonds de soutien à la recherche afin de renforcer la sécurité de la recherche.

Pour l'Université Ontario Tech, quels aspects de la sécurité de la recherche bénéficient le plus de ce financement?

Les Jacobs: Les choses ont énormément changé dans les universités canadiennes. L'Université Ontario Tech est l'une des petites universités qui ont pris les devants en matière de sécurité de la recherche. Pour répondre concrètement à votre question, chez nous, deux employés à temps plein travaillent avec moi et examinent pratiquement tous les programmes de recherche, et certainement tous ceux qui sont financés, pour s'assurer qu'ils respectent les normes en vigueur. Mme Nemer le sait, cette façon de faire est assez récente. Chaque fois qu'un nouveau partenaire de recherche est proposé, je transmets son dossier à l'équipe chargée de la sécurité de la recherche afin qu'elle procède aux vérifications nécessaires.

Honnêtement, c'est un domaine qui reste sous-financé, même s'il est maintenant indispensable à toute activité de recherche sérieuse. Je ferais toutefois une mise en garde. Dans les universités américaines, la sécurité de la recherche est souvent liée à la nationalité des chercheurs. Le Canada est souvent présenté comme un exemple à suivre précisément parce qu'il a privilégié une approche différente. Je serais mal à l'aise avec l'idée qu'un chercheur soit jugé plus suspect simplement en raison de son lieu de naissance ou de ses origines. Je le dis comme défenseur des droits de la personne.

● (1620)

Aslam Rana: Merci.

Dans le cas des centres d'essai DIANA de l'OTAN, les projets d'innovation de nos alliés cohabitent avec les activités universitaires traditionnelles sur les mêmes campus. D'après ce que vous avez vu, comment une université peut-elle protéger adéquatement ce travail sans l'isoler du reste du milieu de la recherche?

Les Jacobs: Dans notre cas, nous disposons de plusieurs installations de recherche, dont une très importante où il se fait beaucoup de travail dans le domaine de la défense. Il s'agit d'un environnement hautement sécurisé où l'accès est contrôlé. Les personnes qui y travaillent doivent signer des ententes de confidentialité et se plier à différentes exigences, des exigences qui se sont imposées relativement récemment. La réalité, c'est que tout cela coûte de l'argent. Si l'on veut jouer dans cette ligue-là, il faut être prêt à investir.

Nous comprenons que, lorsque nous collaborons avec d'importants partenaires du secteur de la défense, il faut respecter des normes de sécurité très élevées. C'était d'ailleurs l'un des objectifs de la première vague de carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense: rendre des installations comme la nôtre conformes aux normes applicables aux projets de niveau secret.

Aslam Rana: En quoi consiste le processus d'habilitation de sécurité pour les chercheurs et le personnel du centre d'essai DIANA?

Les Jacobs: C'est un peu plus délicat. Si une personne est chercheur principal ou collaborateur dans le cadre d'un projet financé, elle devra passer par un processus de vérification de sécurité. C'est également le cas de tous nos partenaires de l'industrie. Dans la pratique, c'est généralement comme cela que ça se passe.

Aslam Rana: Quelles mesures l'Université Ontario Tech a-t-elle mises en œuvre pour assurer la sécurité de la recherche?

Les Jacobs: La première chose, c'est de respecter les exigences des trois conseils subventionnaires. Nous avons choisi d'étendre ces exigences à l'ensemble de nos activités de recherche, et non seulement aux projets financés par les trois conseils. C'est d'autant plus important qu'aujourd'hui, au Canada, une part considérable de la recherche universitaire est financée directement par des partenaires industriels au lieu d'être subventionnée par les trois conseils.

La présidente: Merci. Le temps de parole de M. Rana est écoulé.

Nous allons passer à M. Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

La parole est à vous.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame Nemer, je veux revenir sur un sujet d'actualité très important: le projet de loi C-31 qui, notamment, retirerait la réévaluation des pesticides. Normalement, tous les 15 ans, Santé Canada utilise une analyse scientifique indépendante pour voir s'il y a des pesticides maintenant dangereux qu'on va interdire ou qu'on va complètement bannir. Ça fait suite au projet de loi C-30, qui permet notamment de réintroduire certains pesticides pour des raisons de sécurité alimentaire ou des motifs économiques.

J'aimerais savoir si vous avez été consultée sur ces changements législatifs.

● (1625)

Mona Nemer: Non, je n'ai pas été consultée, parce que c'est vraiment quelque chose qui concerne Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada. Vous savez, il y a des conseillers dans ces ministères. Ce ne sont pas tous les dossiers qui passent entre mes mains. Toutefois, je crois qu'il est très important de continuer d'utiliser la science et les données scientifiques pour faire les changements, que ce soit pour bannir des choses qui sont là ou pour réintroduire des choses qui étaient là avant.

Maxime Blanchette-Joncas: Il semble y avoir quand même une contestation publique. Un récent sondage mené pour Équiterre disait que 69 % des Québécois s'opposent à une mesure de réintroduction de pesticides qui ont été bannis pour des raisons de dangerosité.

Vous savez certainement que le gouvernement fédéral veut faire des rapprochements avec l'Union européenne. Or, actuellement, le Canada utilise 121 pesticides bannis de l'Union européenne. Sur le plan scientifique, j'essaie de profiter de votre expertise. Comment pouvons-nous nous rapprocher de ces gens? Nous voulons faire plus de commerce avec eux, mais ils n'acceptent même pas les produits agricoles que nous allons produire ici, parce que nous ne respectons pas leurs normes, notamment pour la production de certains aliments.

Mona Nemer: Je suis au courant qu'il y a des pesticides bannis là-bas. D'ailleurs, il y a des additifs alimentaires que nous avons qui sont bannis là-bas. Donc, je crois qu'il faut peut-être nous poser la question: pourquoi n'est-ce pas bon là-bas, mais est-ce acceptable chez nous?

Je voudrais peut-être juste dire quelque chose sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Nous pouvons penser que nous ne sommes pas obligés de changer et que c'est la seule façon de faire pour continuer d'avoir les mêmes quantités de production, notamment. Or, c'est là, encore une fois, que la recherche, la science et les technologies sont fantastiques, notamment en agriculture. Il y a des choses qui permettent de faire de l'agriculture de précision et de savoir exactement comment gérer des choses sans avoir à mettre des produits chimiques, même s'ils sont inoffensifs. Donc…

[*Traduction*]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Cody, pour cinq minutes.

Madame Cody, la parole est à vous.

Connie Cody (Cambridge, PCC): Merci.

Par votre entremise, madame la présidente, je tiens à remercier les témoins d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais adresser ma première question à Mme Nemer.

Merci d'être parmi nous. Vous avez indiqué au Comité que vous aviez été consultée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de sécurité nationale du gouvernement. Pouvez-vous nous dire plus précisément avec qui vous avez eu ces discussions?

Mona Nemer: Depuis au moins deux ans, sinon plus, on me consulte abondamment au sujet de la sécurité sanitaire et de la biosécurité. J'ai eu des discussions avec la ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, la ministre de la Santé, le Cabinet du premier ministre et des hauts fonctionnaires. Les décideurs sont nombreux au sein de l'appareil gouvernemental.

Connie Cody: Vous avez indiqué que ces consultations ont eu lieu au cours des deux dernières années. Est-ce que cela s'est fait surtout par écrit, ou plutôt dans le cadre de rencontres, que ce soit en personne, en ligne ou au téléphone?

Mona Nemer: Je voudrais apporter une précision afin d'éviter tout malentendu.

À l'époque, nos discussions sur la sécurité sanitaire et la biosécurité ne portaient pas sur la sécurité nationale. Je ne voudrais pas qu'on mélange les deux. Cela dit, ces mêmes enjeux font désormais partie du programme de sécurité nationale.

Est-ce que j'ai des documents? Oui, probablement. J'ai publié au fil des ans divers documents et recommandations qui soulignent l'importance de cette question. D'ailleurs, je les ai rendus publics.

Connie Cody: Pourriez-vous déposer ces documents auprès du Comité et les faire parvenir à ses membres?

Mona Nemer: Certainement...

Connie Cody: Je me demandais aussi...

● (1630)

Mona Nemer: Dans la mesure du possible, comme vous le savez...

Connie Cody: Dans la stratégie de sécurité nationale, plus précisément dans le message du premier ministre, et compte tenu de votre participation aux consultations... Je suis curieuse. Il est écrit: « Nous recueillerons des renseignements exploitables. »

Pourriez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?

Mona Nemer: Je m'excuse, mais je n'ai pas encore eu le temps de lire le document au complet. Je ne voudrais pas risquer de mal interpréter ce passage ou de le sortir de son contexte.

Connie Cody: Avez-vous une idée de ce que l'on entend par « renseignements exploitables »?

Mona Nemer: Comme vous le savez, je ne suis pas une spécialiste du renseignement. Je ne voudrais surtout pas vous induire en erreur.

Connie Cody: Ce n'est pas un problème.

Si vous me le permettez, madame McCuaig-Johnston.

Le premier ministre a dit aux Canadiens que la Chine représentait la plus grande menace géopolitique pour le Canada. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

Margaret McCuaig-Johnston: Je suis tout à fait d'accord.

Connie Cody: Vous avez mentionné avoir pris connaissance de la stratégie de sécurité nationale. À la page 5, dans le passage qui traite de l'Arctique et des Amériques, on peut lire: « nous exercerons la souveraineté du Canada grâce à une présence solide et permanente dans notre Arctique, et nous collaborerons étroitement sur la question de la sécurité et dans d'autres domaines avec les pays de l'Arctique aux vues similaires. »

Je sais que vous avez déjà exprimé des préoccupations au sujet des navires de recherche chinois présents dans l'Arctique. Considéreriez-vous la Chine comme un pays de l'Arctique aux vues similaires?

Margaret McCuaig-Johnston: Non, pas du tout. À mon avis, ces mots ont été très soigneusement choisis. J'ai lu de près cette partie du document et je suis très heureuse que les parlementaires en fassent autant. Selon moi, lorsqu'on parle des pays de l'Arctique aux vues similaires, on parle des membres du Conseil de l'Arctique qui partagent nos valeurs. Ce n'est pas le cas de la Chine. La Chine tente de se présenter comme un État proche de l'Arctique, mais c'est un peu comme si l'Italie prétendait être un pays proche de l'Arctique. Autrement dit, je crois que ces mots ont été choisis pour exclure la Chine.

Ce qui me frappe, c'est que les mots « Chine » et « Russie » n'apparaissent pas dans la stratégie. J'espère sincèrement qu'ils se trouvent dans tous les documents de planification et de mise en œuvre qui accompagnent la stratégie. Je ne peux m'empêcher d'y voir une certaine réticence du gouvernement à parler de la Chine en termes négatifs. Nous l'avons vu à maintes reprises lorsque des ministres se font poser des questions pourtant tout à fait légitimes sur la Chine et les risques qu'elle présente, et qu'ils refusent simplement d'y répondre.

Nous avons une stratégie de défense de l'Arctique qui ne fait aucune mention de la Chine, mais qui parle beaucoup de « Russie, Russie, Russie », pour reprendre l'expression de quelqu'un d'autre.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Gladu, pour cinq minutes.

Allez-y, je vous en prie, et bienvenue au Comité.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Merci, madame la présidente. C'est un plaisir d'être de retour ici, au Comité.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

J'aimerais entendre les universités sur la question de la science ouverte et de la protection de notre propriété intellectuelle. Voyez-vous un risque à cet égard? Si oui, quelles mesures recommanderiez-vous?

Commençons par M. Jacobs.

Les Jacobs: Merci. C'est une excellente question, et elle met en évidence une partie de la tension qui existe entre, d'une part, des universités publiques canadiennes qui ont toujours cherché à être très ouvertes et inclusives et, d'autre part, des programmes de recherche qui reposent eux aussi sur les principes d'ouverture.

La difficulté, le défi, c'est qu'à mesure que les préoccupations liées à la commercialisation, à la propriété intellectuelle et aux actifs incorporels prennent de l'importance, certains peuvent en venir à considérer l'engagement envers la science ouverte comme un obstacle. Ce n'est pas nécessairement le cas. Comme beaucoup d'entre vous le savent, de nombreuses entreprises très prospères ont créé des logiciels ouverts et ont réussi à en tirer des retombées commerciales considérables.

● (1635)

Marilyn Gladu: Mon temps est limité, alors poursuivons.

[*Français*]

J'ai la même question pour vous, monsieur Sarra-Bournet.

Christian Sarra-Bournet: Je vous remercie de la question.

[*Traduction*]

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais probablement m'en tenir au secteur quantique. Toutefois, à mon avis, la réflexion est essentiellement la même pour tous les domaines stratégiques liés à la sécurité nationale.

Si je devais brosser un portrait de la situation aujourd'hui, je dirais que les lignes directrices et les évaluations des risques font généralement bien leur travail lorsqu'il est question de science ouverte et de collaboration internationale. Cela dit, j'apporterais quand même une nuance. Les technologies évoluent à un rythme très rapide, et les stratégies nationales évoluent elles aussi. La façon dont les pays définissent la science ouverte et la recherche fondamentale par opposition à la recherche appliquée et la commercialisation varie également en fonction de leurs objectifs.

Dans certains cas, ces stratégies s'inscrivent dans une logique plus nationaliste. Nous devons donc demeurer vigilants à l'égard de certains acteurs et partenaires, même nos partenaires actuels, notamment en ce qui concerne les règles d'importation et d'exportation, le respect des droits de propriété intellectuelle et l'application de normes communes.

Dans six mois, ma réponse sera peut-être différente. Je dirais qu'il faut rester agiles dans notre façon de penser et d'agir afin de protéger la recherche des chercheurs canadiens.

Marilyn Gladu: C'est excellent. Merci.

Madame McCuaig-Johnston, j'aimerais vous entendre sur cette question.

Margaret McCuaig-Johnston: C'est une question très importante.

Je dirais que la recherche fondamentale se prête bien à une approche fondée sur la science ouverte. En revanche, lorsqu'il s'agit de secteurs stratégiques pour le Canada et de domaines aussi sensibles que la photonique, la génomique, l'informatique quantique et la nanotechnologie, des mesures de protection plus rigoureuses s'imposent. À mon avis, ces domaines ne sont pas encore suffisamment protégés. Nous pourrions certainement en faire davantage et prendre d'autres mesures pour mieux protéger notre recherche souveraine.

Marilyn Gladu: Merci.

Un autre risque est celui de la perte de talents. Comme l'a mentionné Mme Nemer, ce risque est bien réel et il peut se présenter de différentes façons. L'une d'elles consiste à ne pas réussir à attirer des diplômés talentueux. La dernière fois que j'ai siégé au Comité, on nous a dit que ces employés n'avaient pas eu d'augmentation de salaire depuis 20 ans. J'aimerais savoir où les choses en sont aujourd'hui. Bien entendu, il existe également un risque de fuite des talents vers les États-Unis.

Encore une fois, commençons par M. Jacobs.

Les Jacobs: Comme je l'ai dit dans mes commentaires, les deux dernières années ont vu un investissement historique dans les étudiants diplômés, et il n'y a aucun moyen de...

Marilyn Gladu: Excellent. C'est une très bonne nouvelle.

Monsieur Sarra-Bournet...

Mona Nemer: Pas tout à fait... Puis-je répondre?

Il y a deux façons de rémunérer les étudiants des cycles supérieurs. Certains reçoivent une bourse directement, tandis que d'autres sont financés à partir de subventions. Le gouvernement a accordé une hausse importante aux premiers. Il faut maintenant faire de même pour les seconds. Sinon, c'est injuste.

C'est là que la pression se fait sentir en ce moment. Si nous augmentons ce montant, il n'y aura plus suffisamment d'argent pour payer les fournitures dont les étudiants ont besoin pour faire leur travail.

La présidente: Merci.

Le temps est écoulé.

Marilyn Gladu: C'est dommage.

Merci.

La présidente: Nous allons maintenant commencer notre prochaine série de questions. Monsieur Baldinelli, vous avez cinq minutes.

La parole est à vous.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

J'aimerais revenir brièvement sur l'une des questions de ma collègue.

Madame McCuaig-Johnston, vous avez exprimé certaines inquiétudes au sujet de travaux de recherche réalisés au Canada. Croyez-vous que notre écosystème de recherche est menacé, d'une façon ou d'une autre, par des intérêts étrangers?

Margaret McCuaig-Johnston: Oui, je crois qu'il est dans la mire de certains intérêts étrangers. Or, je pense également que des progrès considérables ont été réalisés pour mieux le protéger.

Cela dit, je demeure très préoccupée par certaines stratégies de contournement utilisées par des professeurs. Par exemple, des entreprises chinoises comme Huawei conseillent aux professeurs de ne pas tenir compte des processus d'examen préalable. Les professeurs peuvent simplement créer une entreprise distincte et travailler avec Huawei, qui les aidera dans leurs démarches. Les étudiants peuvent ensuite participer aux travaux dans ce cadre. Ce qui m'inquiète un peu, c'est de voir à quel point il y a du mouvement entre Huawei et le corps professoral du milieu universitaire.

La raison pour laquelle cela m'inquiète, et je le vois depuis très longtemps, depuis l'époque où je travaillais au gouvernement et où j'aidais la Chine à développer ses capacités de recherche et développement, c'est que la relation est largement à sens unique. La plupart de nos chercheurs ne parlent pas le mandarin et ne lisent pas les caractères chinois. Comme je l'ai indiqué, la Chine axe sa politique d'innovation sur l'acquisition, à l'étranger, de technologies et de connaissances scientifiques.

C'est une question de culture. C'est comme une force d'attraction constante, et nous devons nous en protéger.

● (1640)

Tony Baldinelli: J'aimerais revenir sur certaines de vos observations précédentes. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des mesures de contrôle du système de recherche. À votre avis, celles-ci étaient suffisantes. Or, vous évoquez maintenant certains problèmes, ou stratégies de contournement, comme vous dites.

Êtes-vous aussi préoccupée par les processus de vérification actuels, le temps qu'ils prennent et les ressources limitées dont disposent les organismes gouvernementaux pour les effectuer? Y a-t-il un risque que des incidents surviennent avant même que le processus soit terminé?

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Margaret McCuaig-Johnston: La stratégie de sécurité nationale prévoit le renforcement des outils d'application de la loi ainsi que l'amélioration de l'échange d'information sur la sécurité nationale avec les instituts de recherche. Les échanges sont nombreux. Comme l'a indiqué Mme Nemer, beaucoup d'universités ont pris ces préoccupations au sérieux et les ont intégrées à leurs pratiques de gestion des risques.

D'autres ne l'ont pas fait, et c'est injuste. Les règles du jeu ne sont plus équitables quand certaines universités prennent davantage de libertés dans leurs rapports avec des entreprises comme BGI, particulièrement dans un domaine aussi sensible que la génomique. Elles prennent les données génomiques d'une personne, sans inclure les renseignements personnels tels que le nom ou l'adresse, et les envoient en Chine pour qu'elles y soient analysées. C'est ce qui se passe actuellement.

Tony Baldinelli: J'aimerais seulement ajouter une chose. Compte tenu du programme de contrôle des dépenses adopté par le gouvernement pour réduire les dépenses des ministères, je m'inquiète de l'incidence que des mesures du genre pourraient avoir sur le processus de vérification.

Par exemple, il y a eu le cas de Dennis Lu, dont les médias ont beaucoup parlé cet été. Cette affaire remonte à une vingtaine d'années, quand le SCRS avait d'abord fait part de certaines préoccupations à Ressources naturelles Canada. Un responsable de la sécurité au Conseil national de recherches du Canada a expliqué qu'à l'époque, les ressources étaient tellement limitées qu'il était difficile de faire autre chose que des évaluations de risques traditionnelles.

Cela devrait tous nous inquiéter. À votre avis, si la situation perdure depuis aussi longtemps malgré les procédures établies, n'y a-t-il pas matière à réflexion?

Margaret McCuaig-Johnston: À l'époque, la lutte contre le terrorisme passait avant tout le reste, et le SCRS a dû réorienter ses activités vers cette priorité. Aujourd'hui, je crois qu'on prend de nouveau conscience de l'importance de la sécurité de la recherche. Les cas de Ressources naturelles Canada et d'Hydro-Québec montrent d'ailleurs que ce sont en fait les spécialistes des TI qui ont relevé ces lacunes, c'est-à-dire en constatant que des laboratoires gouvernementaux envoyaient des données à la Chine pendant la nuit ou la fin de semaine.

Tony Baldinelli: C'est avec lui que cela a eu lieu. Il travaillait au service des TI de Ressources naturelles Canada lorsque ces préoccupations ont été soulevées.

Margaret McCuaig-Johnston: Exactement. Ces gens méritent d'être amplement félicités pour ce qu'ils font.

La présidente: Merci.

Nous allons passer à M. Rana pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Aslam Rana: Merci, madame la présidente.

Madame Nemer, le groupe de travail du gouvernement du Canada et des universités se réunit depuis 2018. De votre point de vue, qu'est-ce que ce contact continu entre le gouvernement et les universités a rendu possible, cet ensemble de règles, que le gouvernement ne pouvait pas créer à lui seul?

Mona Nemer: Oui, c'est en fait une excellente question, car il faut tenir compte à la fois de la théorie et de la pratique.

Aslam Rana: Oui.

● (1645)

Mona Nemer: Plus nous imposons de contraintes aux chercheurs, plus ils vont tourner en rond.

Je pense que notre système — et cela a été dit — a très bien fonctionné, car dès le départ, il y avait une compréhension mutuelle, premièrement, de ce que nous essayions d'accomplir, et deuxièmement, de ce qui était faisable sans exercer de pression indue sur les chercheurs.

Je dois dire que c'est devenu un modèle d'excellence et, à bien des égards, cela nous a permis, dans le cadre de nos collaborations internationales avec l'Union européenne et Horizon Europe, d'avoir accès à des appels d'offres concernant des technologies sensibles, parce que nous avons pu donner l'assurance que nos normes et notre sécurité en matière de recherche étaient excellentes.

Aslam Rana: Merci.

La science canadienne dépend de la collaboration internationale. Il s'agit en grande partie du travail ouvert dont nous voulons plus. Comment pouvons-nous nous assurer que les chercheurs en début de carrière et les étudiants étrangers continuent de considérer le Canada comme un endroit accueillant pour faire de la science tout en prenant ces risques au sérieux?

Mona Nemer: Je pense que nous pouvons marcher et mâcher de la gomme en même temps. Il faudra peut-être resserrer certaines mesures de sécurité.

Je tiens simplement à rappeler à tous que même aux États-Unis... En fait, aux États-Unis, 80 % de la recherche, y compris la recherche à double usage, se fait dans les universités sans aucune sécurité supplémentaire. On nous l'a dit. Là où cela devient important, c'est lorsque nous commençons les applications, lorsque nous passons aux niveaux technologiques ultérieurs.

Nos établissements peuvent encore accueillir des personnes de l'étranger et être un endroit sûr. Je pense que nous devons accepter que, dans certains domaines, nous ne voulons pas de collaboration du tout ou que nous en limitons vraiment la portée. Il se peut aussi que nous devions accepter qu'il n'y ait pas d'étudiants étrangers dans certains domaines, mais je dirais qu'il s'agit de domaines très mineurs à l'heure actuelle.

J'ajouterais également qu'à l'heure actuelle, le Canada est très bien perçu dans le monde. Je nous invite tous à en profiter et à accueillir le plus de talents possible.

Aslam Rana: Merci beaucoup.

Comment le Bureau de la conseillère scientifique en chef travaille-t-il avec les chercheurs et les établissements pour trouver un équilibre entre la science ouverte et les considérations légitimes en matière de sécurité?

Mona Nemer: Je vous remercie encore une fois de cette question.

Plus tôt dans la journée, j'ai assisté à une réunion internationale sur la science ouverte à l'Université d'Ottawa. La sécurité de la recherche va en fait de pair avec la science ouverte. S'il n'y a pas de sécurité de la recherche, n'importe qui peut jouer avec vos données et les manipuler de sorte qu'elles ne valent pas grand-chose. La sécurité de la recherche est dans l'intérêt de la science ouverte.

La science ouverte, y compris les lignes directrices de l'UNESCO et nos propres lignes directrices ici au Canada, comporte des exceptions où les données ne seront pas ouvertes, où nous n'en parlerons pas et où nous ne les publierons pas. Les deux peuvent aller de pair. Ce n'est pas du tout un problème.

Aslam Rana: Quelles mesures ou quels investissements supplémentaires renforceraient le plus la capacité du Canada à protéger la recherche sensible et la propriété intellectuelle?

Mona Nemer: Encore une fois, c'est une excellente question.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, je pense que nous devons comprendre que la protection de la propriété intellectuelle coûte de l'argent. Une grande partie provient de petites entreprises ou d'universités. Elles n'ont tout simplement pas les ressources nécessaires pour le faire, car il ne s'agit pas d'une transaction ponctuelle. Chaque année, il faut maintenir le brevet. Je pense qu'il est très important d'examiner ce que nous devons faire, concrètement, dans ce domaine.

Dans l'autre domaine, je dirais — nous avons entendu certains de nos collègues le dire — que la raison pour laquelle les chercheurs collaborent, c'est souvent qu'ils ont besoin d'une autre technologie ou de plus d'argent. Si nous nous assurons simplement de financer adéquatement les chercheurs, ils seront moins incités à aller à gauche et à droite. De plus, en ce qui concerne la collaboration internationale, nous pouvons également fournir des fonds pour leur permettre de collaborer avec des partenaires précis.

Je vais m'arrêter ici.

La présidente: Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Sarra-Bournet, est-ce que vous pouvez nous dire quelle est, selon vous, aujourd'hui, la principale faille qui pourrait permettre à un acteur étranger de s'approprier notamment du savoir-faire stratégique qui est développé au Québec ou à l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke, par exemple?

● (1650)

Christian Sarra-Bournet: La principale faille ou vulnérabilité, je pense que c'est quelque chose dont on entend souvent parler — et je suis désolé de dire ça —, à savoir l'argent. Plus précisément, dans le secteur dans lequel nous sommes, le secteur quantique, nous réussissons, au Canada, à créer de nombreuses entreprises, issues de l'essaimage des universités. C'est incroyable, le nombre de telles entreprises. Grâce aux connaissances qui sont dans les universités, nous réussissons quand même à créer des jeunes pousses et des entreprises issues de l'essaimage. Je crois que les fonds d'investissement sont assez présents pour le préamorçage ou l'amorçage des entreprises. Toutefois, là où le bât blesse, c'est nécessairement dans les capitaux de croissance.

Donc, ce que nous observons dans notre écosystème, ce sont des entreprises qui en arrivent à la phase de croissance ou de recherche des capitaux et qui doivent se diriger vers l'étranger. C'est là où il y a une vulnérabilité, parce que si elles n'ont pas les capitaux pour croître ici, ça peut amener la fuite de talents ou la fuite de propriété intellectuelle. Il y a quand même des exemples très patents, déjà ici. Nord Quantique, par exemple, a été approché par des États américains qui lui ont offert des investissements directs sans participation. Donc, il faut réagir à ça pour être certain d'avoir des capitaux de croissance pour ce type d'entreprise.

Grâce au bon travail, à l'excellence de la recherche dans nos universités canadiennes et à cette capacité de créer ces entreprises, nous sommes les deuxièmes au monde en nombre de jeunes pousses par tête dans le domaine quantique, mais c'est vraiment sur le plan des capitaux de croissance que nous sommes vulnérables.

Maxime Blanchette-Joncas: Ce que je comprends bien — pour revenir sur la vulnérabilité que vous venez très clairement d'exposer —, c'est qu'un financement public insuffisant peut pousser des chercheurs, notamment des équipes de recherche, à accepter des conditions de partenariat qu'ils n'auraient pas acceptées si le financement avait été suffisant. Est-ce bien ça?

Christian Sarra-Bournet: C'est également une réalité sur laquelle il faut vraiment se pencher: il faut s'assurer que les chercheurs sont financés suffisamment pour leur permettre de recruter les meilleurs et d'avoir les conditions pour mener leur recherche. Oui, dans certains cas, certains vont se tourner vers l'étranger pour nouer des partenariats.

Sur ce plan, j'aurais quand même tendance à dire que les nouvelles règles en matière de lignes directrices de sécurité et les équipes qui sont maintenant mises en place dans les universités, même si c'est nouveau et qu'on peut dire que ça alourdit les choses, constituent une chaîne ou une protection de la propriété intellectuelle, une sécurisation de la recherche. C'est sur le maillon le plus faible qu'on va aller chercher des failles. Le fait d'avoir fait ces investissements dans les universités et la communication que nous avons avec le gouvernement fédéral et entre les institutions — j'encourage davantage de cette communication — font que nous réussissons à avoir un maillon de sécurité beaucoup plus fort qu'avant, en ayant, au bout du compte, investi de façon décentralisée dans les universités.

[*Traduction*]

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Ho, pour cinq minutes, puis nous terminerons pour ce groupe de témoins avec M. Noormohamed, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Ho.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adressent à M. Les Jacobs. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que la confiance du public envers les universités s'est érodée au cours des dernières années. J'aimerais savoir si les propres politiques des universités pourraient contribuer à ce problème. Selon le site Web de l'Université Ontario Tech, vous siégez au comité directeur responsable de la mise en œuvre de son programme en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Est-ce exact?

Les Jacobs: Oui, essentiellement.

Vincent Ho: Quelles exigences de recrutement avez-vous personnellement aidé à élaborer ou à approuver?

Les Jacobs: Probablement, d'abord et avant tout, le Programme des chaires de recherche du Canada que nous supervisons.

Vincent Ho: Les politiques d'EDI entourant le Programme des chaires de recherche du Canada...

Les Jacobs: Nous ne l'appelons pas la politique de diversité, d'équité et d'inclusion, mais l'équité...

Vincent Ho: Êtes-vous personnellement en faveur de la restriction de l'admissibilité aux postes de recherche financés par des fonds publics, y compris les chaires de recherche du Canada, en fonction de l'identité de genre?

Les Jacobs: La réponse courte est oui, et pas dans tous les cas. L'engagement de base est... Je suis un expert en droits de la personne, et...

Vincent Ho: Il faut restreindre les possibilités des gens de trouver le meilleur chercheur en fonction de l'identité de genre. D'accord, je veux simplement m'assurer d'avoir bien compris.

Je vais donner un exemple concret. L'affichage par l'Université Ontario Tech en août 2025 d'un poste de chaire de recherche du Canada en génie nucléaire avancé limitait l'admissibilité aux femmes et à d'autres groupes visés par l'équité entre les genres. Un demandeur qualifié qui ne faisait pas partie de ces catégories ne pouvait pas être pris en considération, peu importe la solidité de son dossier scientifique. Qu'en pensez-vous?

Les Jacobs: Il est important de noter qu'en même temps, nous cherchions une chaire d'excellence en recherche qui n'était pas une embauche ciblée. Je dirais que la candidate que nous avons choisie est exceptionnelle, et...

● (1655)

Vincent Ho: Je suis sûr que vous avez trouvé une candidate exceptionnelle. Cependant, que diriez-vous au demandeur qui ne fait pas partie de ce groupe identitaire pour lui expliquer pourquoi on lui a refusé la possibilité de participer, simplement parce qu'il ne correspondait pas à ce groupe?

Les Jacobs: La réponse courte à certaines de ces questions, c'est qu'il s'agit d'exercices extrêmement concurrentiels. Quand la norme est l'excellence en recherche...

Vincent Ho: Je veux juste être clair: je ne remets pas en question les qualifications de qui que ce soit. J'aimerais savoir pourquoi d'autres candidats qualifiés sont exclus alors que vous voulez vraiment ratisser aussi large que possible.

Je vais vous donner un autre exemple. En janvier 2026 à votre université, il y avait une offre d'emploi pour une chaire de recherche en intelligence artificielle et en éducation. Elle imposait une restriction semblable selon laquelle seuls les groupes en quête d'équité entre les genres pouvaient postuler. Pouvez-vous comprendre pourquoi les Canadiens pourraient perdre confiance dans les établissements financés par des fonds publics lorsqu'ils voient des possibilités fermées à des candidats, autrement qualifiés, en raison de leur identité?

Les Jacobs: Je comprends tout à fait les préoccupations. Une partie de mon conseil général consiste à approfondir les justifications sous-jacentes de ces pratiques. La réponse courte est d'utiliser une approche holistique.

Vincent Ho: Encore une fois, je ne remets en question les qualifications de personne. Une personne qui a peut-être été formée dans une discipline toute sa vie, qui pourrait être tout aussi qualifiée, voire plus, se voit maintenant refuser la possibilité de contribuer à l'écosystème de recherche du Canada. Avez-vous examiné si ces restrictions contribuent à la baisse de la confiance du public?

Les Jacobs: Non.

Vincent Ho: Je vais revenir à l'offre d'emploi en génie nucléaire dont j'ai parlé plus tôt. Elle exigeait également une déclaration décrivant les contributions actuelles et prévues à la diversité, l'équité et l'inclusion. Un candidat pourrait-il s'opposer ouvertement à l'embauche à identité restreinte tout en étant pleinement pris en considération?

Les Jacobs: Oui.

Vincent Ho: Quelles mesures de protection empêchent la déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion de devenir un test d'approbation des politiques préférées de l'université?

Les Jacobs: Je suis désolé, mais pouvez-vous clarifier cette question?

Vincent Ho: Quelles mesures de protection empêchent la déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion de devenir un test d'approbation des politiques préférées de l'université?

Les Jacobs: Je pense qu'il s'agit d'une question d'équité procédurale fondamentale dans le processus.

Vincent Ho: La déclaration relative à la diversité, à l'équité et à l'inclusion contribue-t-elle aux critères de notation?

Les Jacobs: Non, mais ce serait...

Vincent Ho: Pourquoi poser la question, alors, si vous n'en tenez pas compte?

Les Jacobs: Non, mais il y a une distinction à faire entre la notation...

Vincent Ho: Si la déclaration relative à la diversité, à l'équité et à l'inclusion n'a pas d'incidence sur les critères de notation, alors pourquoi poser cette question?

Les Jacobs: Il y a une évaluation holistique, à savoir que, généralement, les embauches universitaires ne sont pas fondées sur des points de référence. Il s'agit en fait d'embauches holistiques. Autrement dit, c'est une forme de...

Vincent Ho: Leur déclaration en matière d'équité, de diversité et d'inclusion est donc importante.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous allons terminer avec M. Noormohamed, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Taleeb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par M. Jacobs. Je ne pense pas que cette conversation nous ait amenés à sa conclusion naturelle, à mon avis, alors nous pouvons peut-être poursuivre ici. Depuis combien de temps participez-vous au processus de diversité, d'équité et d'inclusion dans votre établissement?

Les Jacobs: À l'Université Ontario Tech, c'est depuis mon arrivée en 2019.

Taleeb Noormohamed: Dans le cadre de ce processus, combien de personnes ont été embauchées en tenant compte des considérations liées à l'EDI?

Les Jacobs: Je dirais trois.

Taleeb Noormohamed: Dans ces cas, en ce qui concerne la qualité des embauches que vous avez faites, pensez-vous que les personnes que vous avez embauchées étaient en quelque sorte moins aptes à faire de la recherche, à faire le travail, à ajouter de la valeur ou à contribuer au milieu universitaire en raison des critères que vous leur avez imposés?

Les Jacobs: Non.

Taleeb Noormohamed: Diriez-vous qu'elles étaient au moins aussi bonnes? Diriez-vous qu'elles étaient meilleures?

Les Jacobs: Dans tous les cas, ces embauches étaient au moins aussi bonnes et, je dirais, dans un ou deux cas, meilleures.

Taleeb Noormohamed: Qu'est-ce que cela nous dit sur l'importance de ces critères?

Les Jacobs: L'une des valeurs de l'exercice est qu'il nous donne l'occasion d'examiner à la loupe des candidats qui n'auraient peut-être pas été pris en considération ou qui n'auraient peut-être pas reçu d'attention autrement. Dans un contexte plus large, il y a une longue histoire d'exclusion de ce type.

Taleeb Noormohamed: Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais en d'autres termes, en établissant ces critères, vous avez en fait attiré des personnes qui n'auraient peut-être pas postulé autrement, et cela vous a permis d'embaucher quelqu'un de valeur égale dans un processus non lié à l'EDI et d'enrichir le corps professoral que vous aviez. Cette affirmation est-elle juste?

● (1700)

Les Jacobs: C'est exactement le cas.

Taleeb Noormohamed: Mes amis d'en face semblent trouver cela drôle que ces critères soient appliqués. Vous pourriez peut-être leur expliquer la valeur ajoutée de cette diversité, en particulier dans le cas que M. Ho a souligné, celui des femmes dans le milieu universitaire et dans ce domaine de recherche particulier.

Les Jacobs: Par exemple, dans le domaine du génie nucléaire, l'une des choses fondamentales que nous disent nos partenaires de l'industrie — nous travaillons en étroite collaboration avec tous les grands secteurs du génie nucléaire, car nous sommes le seul programme de génie nucléaire au pays —, c'est qu'ils tiennent vivement à augmenter le nombre de femmes ingénieures nucléaires. Il y a d'énormes préoccupations au sujet de la pénurie d'emplois, car on se remet à investir dans le nucléaire, et il est fondamental d'attirer plus de femmes parmi nos étudiants.

L'une des façons les plus élémentaires est la représentation au sein du corps professoral.

Taleeb Noormohamed: [*Difficultés techniques*] temps dont je dispose.

Vous avez parlé de l'importance de la représentation. Lorsque nous avons plus de femmes dans le milieu universitaire et plus de personnes issues de milieux qui n'ont pas souvent fréquenté le milieu universitaire qui sont embauchées non seulement en raison de leur race, mais aussi de leur mérite, ou non seulement en raison de leur genre, mais aussi en raison de leur mérite, qu'est-ce que cela signifie pour le reste de la population — les jeunes, en particulier les étudiants — lorsqu'ils voient cela? Quel effet cela a-t-il sur leur propre façon de penser par rapport au milieu universitaire, aux professions de recherche, au corps professoral, à l'enseignement et à la recherche de pointe?

Les Jacobs: Je n'ai pas entendu votre commentaire sur la confiance du public, mais si vous pensez à la confiance du public, le public canadien n'est pas holistique. Il n'est pas uniforme. Il ne s'agit pas d'un seul groupe. Il y a un grand nombre de personnes au sein de la population canadienne qui se sentent exclues des universités et du corps professoral, et ces mesures permettent de renforcer leur confiance envers les universités.

Taleeb Noormohamed: Vous faites tout cela sans diminuer les normes et la qualité de la recherche ou des personnes que vous engagez. Est-ce exact?

Les Jacobs: Oui.

Taleeb Noormohamed: Parfait.

Merci, madame la présidente. J'ai posé toutes mes questions.

La présidente: Merci.

Sur ce, nous en avons terminé avec ce groupe de témoins. Je tiens vraiment à remercier nos quatre témoins d'avoir comparu devant le Comité et d'avoir contribué à cette importante étude.

Sur ce, nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes. Nous sommes en séance publique et nous devons passer à huis clos pour examiner le projet de rapport.

Je vous remercie encore une fois. Les témoins peuvent partir.

Je vais suspendre la séance, et nous en informerons tous les membres lorsque nous reprendrons à huis clos. Merci.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca